



CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Deuxième chambre

La demande d'avis introduite le 4 décembre 2023 par la Ministre de l'Éducation et de la Recherche scientifique, sur un projet d'arrêté du Gouvernement 'fixant le calendrier de l'année scolaire et académique 2024-2025', portant le numéro 75.022/2 du rôle de la section de législation du Conseil d'État, a été rayée du rôle le 4 décembre 2023, conformément à l'article 84, § 5, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.